ANNEXE 3

Formulaire de déclaration d'une absence temporaire.

(Date)
Le soussigné(e),
Nom:
Prénoms :
Lieu et date de naissance :
Numéro de registre national :
Résidence principale :
Déclare quitter temporairement sa résidence principale susmentionnée et demande l'enregistrement de cette absence temporaire dans les registres de la population et fournit les pièces justificatives suivantes à titre de preuve pour le motif suivant :
Résidence Temporaire:
Date d'entrée en vigueur :
Date de fin prévue :
Le cas échéant, la présente déclaration vaut également pour les membres suivants du ménage (Nom+ Prénom + N.N.)(Nom+ Prénom + N.N.)
(Nom+ Prénom + N.N.)
(Nom+ Prénom + N.N.)
(Nom+ Prénom + N.N.)

Si l'article 18, §3 de l'arrêté royal du 16 juillet 1992 relatif aux registres de la population et au registre des étrangers est d'application, il faut toujours communiquer le motif et joindre les pièces justificatives à titre de preuve (voir annexe)

³ Seule la personne de référence du ménage peut faire la déclaration pour l'ensemble du ménage. Un membre adulte du ménage ne peut faire cette déclaration qu'en ce qui le concerne et un membre mineur du ménage ne peut faire cette déclaration que moyennant l'accord exprès au présent formulaire de la personne qui exerce l'autorité parentale.